



SOMMAIRE

Le mot de l'IA

Action éducative : p.1

- Semaine du développement durable.
6^{ème} édition du 1^{er} au 7 avril 2008.

Personnels : pp. 2 et 3

- Travail à temps partiel.
- Liste d'aptitude pour l'accès au corps des IEN.
- Personnels de direction de 2^{ème} classe.
- Directeur d'EREA et d'ERPD.
- Mutation des instituteurs et PE par exeat / ineat directs non compensés simples.
- Recrutement des PE par voie de liste d'aptitude.
- Mutation des instituteurs et professeurs des écoles par ineat-exeat directs - Rentrée 2008

Examen : p. 3

- Certificat de formation générale (CFG)

ASH : p. 3

- Échéancier de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Ressources : p. 3

- Expo sur le thème de l'eau,
- Trois sites ressources proposés par le CRDP,
- Jardin scolaire

Partenariat : p. 4

- PREVENTION MAIF : rallye piéton 2008

Le mot de l'IA

L'école est à l'orée d'une grande réforme : la rentrée de 2008 verra une modification sensible de l'organisation scolaire avec la suppression des samedis matins, la mise à disposition de deux heures hebdomadaires d'enseignement pour les élèves en difficulté et la mise en œuvre de nouveaux programmes. D'ores et déjà des stages de remise à niveau seront proposés aux élèves de Cycle III dès les congés de printemps.

Ces modifications feront l'objet de diverses consultations. Un conseil départemental de l'Éducation nationale particulier permettra de rassembler les avis. Les décisions relatives à l'organisation seront arrêtées ensuite.

Chacun est le porteur de cette réforme cruciale qui nous conduit à mieux accompagner encore les élèves les plus fragiles. J'invite chacun à participer avec engagement aux consultations qui auront lieu dans chacune des écoles.

Jean-Louis Brison

Action éducative

Semaine du développement durable. 6^{ème} édition du 1^{er} au 7 avril 2008.

Ce grand rendez-vous avec les citoyens, jeunes et moins jeunes, a pour objectif de les sensibiliser aux enjeux majeurs du développement durable. Cette 6^o édition est axée sur le thème de **la production et la consommation durables**. Il s'agit de faire comprendre que nos modes de vie, de production et de consommation sont les clefs du développement durable. Les établissements scolaires sont invités à s'y associer en déposant un projet d'action concrète.

Règlement et inscription en ligne sur le site :

www.franche-comte.ecologie.gouv.fr

(rubrique : « à la une »)

Inscription et dépôt du projet jusqu'au **21 mars 2008**.

Contact DIREN :

Mme Callier-Benest : chantal.callier-benest@ecologie.gouv.fr

Travail à temps partiel

Les demandes de travail à temps partiel pour l'année scolaire 2008-2009 doivent être formulées avant **le 31 mars 2008**, par courrier à envoyer à l'inspection académique par la voie hiérarchique (sous couvert de votre IEN).

Veuillez spécifier dans le même courrier si vous désirez surcotiser pour la retraite.

Directeur d'EREA et d'ERPD

Une note de service précise, en vue de la rentrée 2008, les modalités du mouvement et d'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement régional d'enseignement adapté (EREA) et de directeur d'école régionale du 1er degré (ERPD).

Elle a été publiée au [B.O. n°4 du 24 janvier 2008](#)

Mutation des instituteurs et PE par exeat / ineat directs non compensés simples - rentrée 2008 -

Date limite de réception des dossiers par l'IA 70 :

vendredi 2 mai 2008

[Lire la notice complète](#)

Personnel

Liste d'aptitude pour l'accès au corps des IEN

Dans l'attente de la parution au bulletin officiel de l'éducation nationale de la note ministérielle concernant la liste d'aptitude pour l'accès au corps des IEN, les dossiers peuvent être demandés par courrier à la division des ressources humaines (DRH) de l'inspection académique dès à présent. Ils vous seront transmis dès parution de la note ministérielle. Ils devront être établis en double exemplaire, revêtir l'avis du supérieur hiérarchique et être retournés le plus rapidement possible à la DRH qui les transmettra au rectorat après contrôle.

Conditions à remplir au 1er janvier 2008 :

- être âgé de quarante ans au moins,
- appartenir à un corps d'enseignant du premier ou du second degré, d'éducation, d'orientation ou de personnels de direction d'établissements d'enseignement ou de formation relevant du ministre chargé de l'éducation nationale,
- justifier de dix années de services effectifs en cette qualité.

Personnels de direction de 2^{ème} classe

Les modalités de détachement dans ce corps ou d'inscription sur la liste d'aptitude sont prévues par le décret n° 2001-1174 du 11 décembre 2001 modifié portant statut particulier du corps des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'Éducation nationale.

Le détail en a été publié au [B.O. n°4 du 24 janvier 2008](#)

Recrutement des PE par voie de liste d'aptitude

Le dossier complet est à retourner à votre IEN pour le **21 avril 2008**, délai de rigueur.

Conditions générales requises :

- être instituteur titulaire et justifier de cinq années de services effectifs en cette qualité, à la date du 1^{er} septembre 2008.
- les instituteurs ayant demandé leur admission à la retraite pour la rentrée 2009 peuvent bénéficier de conditions particulières favorables pour l'accès au corps des professeurs des écoles. Il est toutefois nécessaire de demander au préalable son inscription sur la liste d'aptitude.

[Ouvrir la notice complète.](#)

[Fiche de candidature à la liste d'aptitude PE](#)

[Ouvrir la rubrique « Campagnes en cours » de la DRH de l'IA 70.](#)

(La liste des articles se trouve dans le bloc situé sur la droite.)

Mutation des instituteurs et professeurs des écoles par ineat-exeat directs - Rentrée 2008

Le mouvement complémentaire concerne prioritairement les personnels ayant préalablement participé au mouvement informatisé et qui n'ont pas eu satisfaction, et ceux dont la mutation de leur conjoint a été connue après le 22 février 2008.

Les enseignants souhaitant demander une mutation pour un autre département adresseront à l'inspection académique – division du personnel 1^{er} degré :

- un premier courrier rédigé sous couvert de monsieur l'inspecteur d'académie de la Haute-Saône, à l'attention de monsieur l'inspecteur d'académie du département sollicité, qui devra comporter une demande d'ineat dans ce département (avec pièces justificatives éventuelles)
- un deuxième courrier destiné aux services de l'inspection académique de la Haute-Saône qui devra comporter une demande d'exeat (avec pièces justificatives éventuelles)
- les coordonnées postales, électroniques ou téléphoniques permettant de joindre rapidement le candidat.

Date limite de réception des demandes à l'inspection académique de la Haute-Saône :
vendredi 2 mai 2008.

Examen

Certificat de formation générale (CFG)

Les inscriptions ont lieu du 7 février au 25 mars inclus.

[Lire la notice entière.](#)

Ressources

Expo sur le thème de l'eau

En partenariat avec le *Pavillon des sciences*, l'association *Atothem* propose une exposition sur le thème de l'eau qui aura lieu au château d'Autrey-lès-Gray du **7 avril au 24 octobre 2008.**

**Contacts : 03 84 32 39 10
06 77 51 16 10**



ASH

Étude des dossiers pour l'élaboration ou la modification des projets personnalisés de scolarisation.

[Échéancier MDPH
en 2007-2008](#)

Jardin scolaire

Deux sites pour entreprendre des activités en lien avec les sciences et l'EDD :

[Jardinons à l'école](#)

[Jardins format A4](#)

Trois sites ressources proposés par le CRDP

Le pôle patrimoine vous propose ces trois sites consacrés au **patrimoine industriel et technique de Franche-Comté** : Réalisés par le réseau MTCC (Musée des techniques et cultures comtoises), ces trois sites sont différents mais complémentaires :

www.museobase.org : répertoire de tous ces lieux qui présente les savoir-faire, les ressources documentaires et pédagogiques qui s'y rapportent, les éléments de programme qui y sont liés et les modalités pratiques pour les visiter.

www.patrimoine-franche-comte.org : base de données iconographiques de ces mêmes lieux, qui permettra aux enseignants de venir piocher librement des images et des illustrations pour préparer ou exploiter la visite de ces musées en classe.

www.musees-des-techniques.org : présentation complète de onze sites et musées du patrimoine industriel en Franche-Comté et rubrique pédagogique où de nombreuses ressources pédagogiques sont à la libre disposition des enseignants, invités également à mettre en ligne les travaux de leurs élèves.



- RALLYE PIETONS 2008 -

Le rallye piétons réservé aux élèves du cycle III exclusivement (pour Gray uniquement CM1 et CM2) aura lieu le

VENDREDI 04 AVRIL 2008 après-midi.

Les centres retenus seront :

- VESOUL ⇨ M. Villequez 1 rue de Franche-Comté - ☎ 03/84/97/17/90
- LURE ⇨ M. Le Directeur Ecole du centre - ☎ 03/84/30/17/98
- GRAY ⇨ M. Le Directeur Ecole E. Bour - ☎ 03/84/65/21/75
- HERICOURT ⇨ M. Le Directeur Groupe Borey - ☎ 03/84/46/15/19

⇨ Les écoles du secteur de LUXEUIL s'orienteront vers le centre de LURE ou éventuellement VESOUL.

⇨ A Gray, le rallye aura lieu soit le *matin*, soit l'*après-midi* (au choix) ou possibilité de passer la journée à Gray en effectuant le rallye soit le matin, soit l'après-midi.

Les classes qui souhaitent participer voudront bien retourner le bulletin d'inscription rempli avec soin au responsable du centre le plus proche de leur école.

⇨ Pour l'inscription, utiliser les adresses mail suivantes :

- VESOUL ➔ jean.villequez @ wanadoo.fr
- LURE ➔ michel.bregnard @wanadoo.fr
- GRAY ➔ ecole.bour.gray@ac-besancon.fr
- HERICOURT ➔ ecole.borey.herincourt@ac- besancon.fr

Elles recevront le dossier pédagogique en retour.

(Prévoir des accompagnateurs en nombre suffisant pour encadrer chaque groupe d'environ 10 élèves.)
Chaque école réserve le transport. Il serait souhaitable que les écoles se regroupent, dans la mesure du possible, pour compléter les bus.

PRECISIONS :

Les transports seront pris en charge par PREVENTION MAIF : envoyer la facture directement.

Un goûter sera offert à chaque participant.

A bientôt, en vous espérant toujours aussi nombreux !

Le président de PREVENTION MAIF
Jean Villequez.



- INSCRIPTION RALLYE 2008 -

(URGENT : à faire parvenir au responsable du centre choisi avant le **18 mars** prochain.)

Circonscription :Ecole de..... .Code postal.....

Nombre de classes inscrites:Nom des Enseignants. :.....

Niveau : ☎ ----- e mail-----

Important : Nombre d'enfants.....Nombre de groupes.....

Ville choisie pour le rallye (la plus proche de l'école) entourer la réponse choisie :

VESOUL – LURE – HERICOURT

GRAY (1) *matin*, (2) *après-midi*, (3) *journée et rallye matin*, (4) *journée et rallye après midi*